Image not found or type unknown

Procuration et curatelle

Par **Maïté33**, le **04/02/2022** à **20:38**

Bonjour,

Mon frère, qui est mandataire sur les comptes de ma mère (bancaire, asurances vie, comptes titres....) veut aussi devenir son curateur. Quels droits ai-je pour "surveiller" qu'il n'y a pas de débordements ? (retraits, changement de bénéficiaire d'une assurance-vie, liquidation d'un compte titre ?...

Merci pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **04/02/2022** à **22:04**

Bonjour
Vous pouvez en faire part au juge des tuteur, qui peut vous désigner comme subrogé-curateur

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés